

- L'AUTO
- DIFFUSION-DISTRIBUTION

L' AUTODIFFUSION

L'autodiffusion consiste à transmettre soi-même, aux points de vente, les informations sur les livres de sa maison d'édition.

Elle requiert des compétences relevant de la commercialisation et de la communication.

Quelles sont les étapes essentielles pour un éditeur désireux de s'autodiffuser ?

Enjeux du dépôt légal et du référencement

Dépôt Légal (AFNIL- BNF)

AFNIL - L'AGENCE FRANCOPHONE POUR LA NUMÉROTATION INTERNATIONALE DU LIVRE

Dépôt légal des éditeurs - Bibliothèque nationale de France (bnf.fr)